

Le G2IDD

Créé en 2012, dans le cadre de l'IDRRIM le groupe de travail «Infrastructures intégrant le développement durable» (G2IDD) a pour mission de proposer **une aide aux maîtres d'ouvrage et aux bureaux d'ingénierie** qui travaillent sur des projets d'infrastructures de mobilité et qui veulent prendre en compte de façon rationnelle et optimisée, **les prescriptions des Conventions locales d'engagement volontaire**, et plus généralement **les objectifs de développement des territoires**.

Il réunit des représentants du Cerema(2), de l'ADSTD(3), de l'AITF(4), des DIR(5), Est et Ouest, les départements du Nord, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de l'Essonne ainsi que Syntec Ingénierie.

Il répond à l'un des objectifs affirmés de l'IDRRIM de faire évoluer les patrimoines d'infrastructures et d'espaces urbains **vers une conception et une gestion durables, pour une optimisation de leur utilisation**.

- (2) : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- (3) : Association des Directeurs de Services Techniques Départementaux
- (4) : Association des Ingénieurs Territoriaux de France
- (5) : Directions Interdépartementales des Routes

Vous souhaitez soumettre une démarche et proposer une fiche pour enrichir et compléter le catalogue d'outils du G2IDD, contactez : g2idd-idrrim.dternp@cerema.fr

L'IDRRIM

L'IDRRIM fédère l'ensemble des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité et espaces urbains. Créé en 2010 à l'initiative du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Assemblée des Départements de France, Syntec Ingénierie, la FNTP, l'USIRF et le SPTF, l'Institut propose **un cadre de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun**.

Lieu de convergence et d'échanges, il a pour objectif de répondre de manière homogène aux problématiques techniques et stratégiques et de faire évoluer les patrimoines d'infrastructures et espaces publics **vers une conception et une gestion durables** ainsi qu'**une plus grande optimisation de leur utilisation**.

IDRRIM
Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité
(IDRRIM)

9, rue de Berri - 75008 Paris
Courriel : idrrim@idrrim.com | Site : www.idrrim.com
Tél. : 01 44 13 31 30 – Fax : 01 42 25 89 99

Catalogue d'outils du G2IDD



Retrouvez en ligne toutes les démarches développement durable appliquées aux infrastructures de mobilité sur idrrim/CatalogueG2IDD.com



Création : Conseil général du Nord - DIC Graphisme (SG) - Photothèque : F. Bécu - P. Houzé

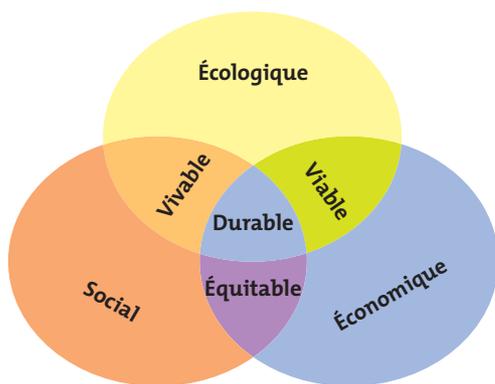
Groupe de travail
« Infrastructures Intégrant
le Développement Durable »

IDRRIM
Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

Partager nos savoir-faire et nos expériences

L'enquête nationale réalisée en février 2011⁽¹⁾ montrait que l'intégration des critères de développement durable dans les études, projets et dossiers de consultation d'entreprises infrastructures, se résumait généralement à la seule prise en compte de l'« environnement naturel », avec en tête les problématiques « eau » et « faune-flore ». De plus, le respect très contraignant des procédures réglementaires était souvent perçu comme garantissant un projet optimal au regard des exigences du développement durable. Toutefois, le rapport pointait déjà l'utilisation d'approches novatrices comme l'éco-comparaison, les grilles RST, la certification « Route Durable », le carnet de bord (CBDD), plus représentatives d'une démarche intégrée de développement durable.

Compte tenu de l'évolution rapide ces dernières années de ces nouveaux outils et méthodes, il est apparu nécessaire de **créer un outil pour les recenser, les classer et les mettre à disposition de tous les acteurs publics et privés** qui ont en charge et l'obligation de définir et de mettre en œuvre les objectifs et les critères du développement durable dans leur projet.



Le Groupe de travail «Infrastructures intégrant le développement durable» (G2IDD) de l'IDRRIM a souhaité répondre à ce besoin partagé en mettant à disposition un catalogue en ligne recensant l'ensemble des outils et méthodes disponibles au niveau national, abordant les thèmes du développement durable appliqués aux infrastructures.

(1) Rapport DGITM / DIT / MARRN de février 2011 : Intégration et mise en œuvre de critères « développement durable » pour les infrastructures linéaires de transport dans les phases projet, consultation et chantier.

Un catalogue déjà riche, une recherche multi-thématique

Disponible sur la page dédiée du site internet de l'IDRRIM, il contient à ce jour 27 fiches de synthèse. Chacune d'elles permet d'identifier les enjeux et finalités de l'outil, l'organisme dépositaire (et son contact privilégié) ainsi que son lien internet lorsqu'il existe.

En fonction des besoins sélectionnés par l'utilisateur, cet outil permet une recherche affinée autour de 7 thèmes :

- **le mode de transport** : routier, ferroviaire, fluvial, maritime, portuaire,
- **la forme** : norme, guide, logiciel, référentiel ou démarche globale,
- **le type d'opération** : tracé neuf, aménagement sur place, entretien, exploitation,
- **le domaine ou pilier du DD** : environnement, économie, social, gouvernance,
- **les utilisateurs** : exploitant, maître d'ouvrage, maître d'œuvre et société d'ingénierie, entreprise,
- **la phase du projet** : étude préalable, programmation, étude de conception, consultation, travaux, vie en œuvre et déconstruction,
- **l'état d'avancement de l'outil** : phase de création, de test ou opérationnel.

Évolutions et conditions d'usage

Ce catalogue d'outils n'est **pas seulement une base de données** mais **un vecteur d'apprentissage** impliquant tous les acteurs et une amorce de dynamique collective positive pour le développement durable. L'espace internet dédié permet de soumettre de nouvelles fiches, ce qui enrichira le système et permettra aux utilisateurs d'accéder à une base d'informations enrichies, pertinentes et mises à jour.

À noter :

- Ces fiches ne portent aucun jugement de valeur sur les outils présentés.
- Le classement de certains outils est parfois difficile, notamment pour ceux répertoriés en tant que « référentiel – démarche », qui contiennent généralement de nombreux documents relevant à la fois de « politique générale » de service, de guides, de base de données et de fiches d'actions. La rubrique « les enjeux, les finalités de l'outil », qu'il faut consulter au recto de chaque fiche, apporte des précisions sur leur contenu.
- Certains outils proposés par des sociétés privées sont mentionnés pour leur intérêt, mais ne sont pas libres d'accès,
- Les textes réglementaires (directives, lois, décrets, circulaires) ne figurent pas dans le catalogue.